

Zones clés pour la biodiversité (KBA)

Nom de l'indicateur Nombre de zones clés pour la biodiversité (KBA) et protection de celles-ci [Number and protection of Key Biodiversity Areas (KBAs)]

Unité de l'indicateur

- Nombre de KBA dans chaque pays.
- Pourcentage de KBA complètement couvertes par des aires protégées, partiellement couvertes par des aires protégées et dépourvues de couverture par des aires protégées dans chaque pays, et pourcentage moyen de KBA couvertes par des aires protégées dans chaque pays.

Zone d'intérêt L'indicateur est disponible dans DOPA au niveau des pays.

Objectifs associés



[Objectif de développement durable 14 relatif à la vie aquatique](#)



[Objectif de développement durable 15 relatif à la vie terrestre](#)



[Objectif d'Aichi 11 pour la biodiversité concernant les aires protégées](#)



[Objectif d'Aichi 12 pour la biodiversité concernant les espèces](#)

Problématique Dans quels pays se trouvent les sites qui contribuent le plus à la persistance de la biodiversité et dans quelle mesure ces sites sont-ils couverts par des aires protégées dans chaque pays? La protection des zones clés pour la biodiversité (KBA) est essentielle pour enrayer le déclin de la biodiversité et assurer l'utilisation durable et à long terme des ressources naturelles marines et terrestres. L'établissement d'aires protégées dans les endroits où se trouvent ces KBA constitue l'une des actions prioritaires pour garantir leurs valeurs de conservation. Les indicateurs liés aux KBA permettent de mesurer les progrès réalisés sur la voie de l'objectif d'Aichi 11 de la [Convention sur la diversité biologique](#) (CDB) et font également partie de la série d'indicateurs adoptés pour évaluer les progrès réalisés pour atteindre l'objectif de développement durable 15, relatif à la vie terrestre.

Utilisation et interprétation

Les zones clés pour la biodiversité (KBA) sont des sites qui contribuent considérablement à la persistance mondiale de la biodiversité en milieux terrestre, marin et d'eau douce. Les KBA sont définies selon une série de critères et de seuils liés à des sous-ensembles taxonomiques, écologiques et thématiques de la biodiversité (présence d'espèces ou d'écosystèmes menacés, espèces vivant dans une zone géographiquement limitée, intégrité écologique, etc.). La définition d'un site en tant que KBA sur la base de ces critères et seuils n'est pas liée à son statut juridique ou à son statut de protection.

Il importe donc de connaître le nombre de KBA dans chaque pays et, en particulier, la mesure dans laquelle elles sont protégées, c'est-à-dire si elles sont complètement, partiellement ou pas du tout couvertes par des aires protégées dans chaque pays. Les indicateurs relatifs aux KBA fournis ici permettent d'évaluer l'efficacité des systèmes d'aires protégées en ce qui concerne la couverture de ces sites importants pour la biodiversité et de suggérer des régions ou pays où l'extension stratégique des réseaux d'aires protégées, ou d'autres efforts significatifs en matière de conservation, peuvent davantage contribuer à une amélioration de la conservation de la biodiversité mondiale, parmi d'autres utilisations possibles (Dudley *et al.*, 2014).



Figure 1. Indicateurs relatifs aux KBA pour un exemple de pays tels qu'ils apparaissent dans DOPA Explorer, indiquant le nombre total de KBA dans le pays, le nombre de KBA bénéficiant de différents niveaux de protection (protection complète, partielle, aucune protection) et la valeur moyenne du pourcentage de chaque KBA qui est couverte par des aires protégées dans le pays.

Avertissements

Les zones non identifiées comme des KBA ne sont pas nécessairement de moindre importance. Pour certaines régions, il est possible que les limites actuelles en matière de capacité et de technologie n'aient pas encore permis de compiler les données quantitatives nécessaires pour déterminer si les critères et les seuils permettant de qualifier un site de KBA sont respectés. En outre, d'autres zones, qui ne répondent pas aux critères et aux seuils globaux définis pour établir les KBA mondiales, peuvent être importantes pour d'autres raisons, par exemple des sites présentant une importance régionale ou nationale pour la biodiversité, des sites considérés comme importants au niveau mondial, régional ou national pour des raisons autres que la seule biodiversité (par exemple le maintien de la productivité, les services écosystémiques, le patrimoine culturel ou esthétique), et les paysages terrestres ou marins importants pour la persistance de la biodiversité au-delà de l'échelle du site (UICN, 2016).

Les critères relatifs aux KBA ont des seuils quantitatifs pour veiller à ce que l'identification d'un site soit transparente, objective et reproductible [...], mais la disponibilité de données de haute qualité est sensiblement différente selon les groupes taxonomiques et les régions. Il existe en outre une incertitude inévitable et un certain risque d'erreur dans les estimations utilisées pour définir une KBA.

Les KBA sont des sites importants pour la persistance de la biodiversité mondiale, mais cela ne signifie pas nécessairement qu'une action de conservation spécifique, telle que la désignation de zone protégée, soit

nécessaire. Il est possible que des systèmes de gestion ou des mesures de conservation par zone autres que les aires protégées se soient révélés efficaces dans la conservation de ces sites ou puissent être mis en œuvre à cette fin. D'autre part, il est souvent souhaitable d'incorporer dans l'établissement des priorités et le processus décisionnel d'autres données et critères tels que le coût des actions de conservation, les opportunités disponibles, la connectivité et l'importance de préserver des aspects liés à l'évolution des espèces ou du paysage. Les KBA ne correspondent donc pas nécessairement aux priorités de conservation, mais, parmi d'autres utilisations possibles, constituent l'une des sources d'informations précieuses pour éclairer la planification systématique de la conservation et l'établissement de priorités (Dudley *et al.* 2014; UICN, 2016).

Statut de l'indicateur

Le pourcentage moyen de KBA couvertes par des aires protégées est un [indicateur officiel relatif aux objectifs de développement durable](#), mais également l'un des indicateurs reconnus par le [Partenariat relatif aux indicateurs de biodiversité](#) (BIP) mandaté par la CDB au titre de l'[objectif d'Aichi 11](#).

Données et ressources disponibles

Données disponibles

DOPA Explorer indique le nombre de KBA et leur protection au niveau des pays. L'outil permet de visualiser les emplacements des sites mais sans leurs frontières exactes suite au conditions de la licence d'utilisation des KBAs.

Mises à jour des données

Planifiées annuellement.

Codes

Calculés à l'aide des opérations SIG standard comportant des données vecteur/raster.

Méthodologie

Méthodologie

Les sites définis comme KBA remplissent au moins un critère parmi onze, regroupés dans cinq catégories (biodiversité menacée, biodiversité géographiquement restreinte, intégrité écologique, processus biologiques, irremplaçabilité) et décrits plus en détail par l'UICN (2016). Les KBA comportent des zones importantes pour la conservation des oiseaux et de la biodiversité (ZICO), identifiées par BirdLife International à l'aide de données sur les oiseaux, ainsi que les sites de l'Alliance pour l'extinction zéro (AZE) abritant la dernière population d'une ou de plusieurs espèces en danger ou en danger critique d'extinction, et des KBA pour un éventail de vertébrés, d'invertébrés et de taxons végétaux identifiés par des profils d'écosystème «hotspot» soutenus par le Fonds de partenariat pour les écosystèmes critiques. Les KBA sont identifiés par le Partenariat pour les zones clés pour la biodiversité qui regroupe BirdLife International, l'UICN, l'Amphibian Survival Alliance, Conservation International, le Fonds de partenariat pour les écosystèmes critiques, le Fonds pour l'environnement mondial, Global Wildlife Conservation, NatureServe, la Royal Society for the Protection of Birds, la Wildlife Conservation Society et le Fonds mondial pour la nature.

Les indicateurs relatifs aux KBA figurant dans DOPA Explorer ne tiennent compte que des KBA qui figurent dans la base de données mondiale des zones clés pour la biodiversité dont le statut est confirmé et dont la géométrie définie est associée à des polygones (les KBA qui sont définies comme des points sont exclues). Tant les KBA marines que les KBA terrestres ont été prises en compte dans les statistiques relatives au nombre et à la protection des KBA consignées dans DOPA Explorer.

Le nombre total de KBA dans chaque pays a été obtenu à partir des informations figurant dans la base de données mondiale des zones clés pour la biodiversité. Le calque mondial des aires protégées a été superposé à chacune des KBA prises en compte pour déterminer son niveau de protection, c'est-à-dire le pourcentage de la superficie des KBA couvert par des aires protégées. La valeur moyenne du niveau de protection de chaque KBA dans un pays a ensuite été calculée. Enfin, ces résultats ont permis d'indiquer le nombre de KBA dans chaque pays relevant de trois catégories distinctes sur la base du niveau de protection: complètement protégées (au moins 98 % de la superficie de la KBA sont couverts par des aires protégées), partiellement protégées (entre 2 % et 98 % de la superficie de la KBA sont couverts par des aires protégées) et pas du tout protégées (moins de 2 % de la superficie de la KBA sont couverts par des aires protégées). Ces seuils sont utilisés pour éviter d'indiquer un certain degré de protection, ou l'absence de protection complète, en présence de petites différences pouvant résulter de variations de l'échelle, du niveau ou du degré de précision du tracé des frontières des KBA et des aires protégées en fonction des différentes cartes de référence, plutôt que de différences au niveau de la localisation réelle de ces zones sur le terrain.

Le calque des aires protégées utilisé pour déterminer les niveaux de protection des KBA est tiré de la base de données mondiale sur les aires protégées (WDPA) et exclut, selon la pratique actuelle, les réserves de biosphères de l'UNESCO au titre du programme «L'homme et la biosphère», car un grand nombre de leurs zones tampons ne répondent pas à la définition des aires protégées de l'UICN (PNUE-CMSC et UICN, 2016). Les aires protégées qui sont proposées (mais pas encore complètement désignées ou établies) et les aires protégées enregistrées comme points sans superficie communiquée dans la WDPA sont également exclues. En outre, tous les chevauchements entre les différents enregistrements des aires protégées ont été exclus des calculs avant la superposition avec les KBA pour éviter une double comptabilisation.

Sources des données

La méthode décrite ci-dessus fait appel aux jeux de données d'entrée suivants :

Zones clés pour la biodiversité

- Base de données mondiale des zones clés pour la biodiversité (version 2019), gérée par BirdLife International pour le compte du partenariat KBA
 - Dernière version disponible à l'adresse suivante
<http://www.keybiodiversityareas.org>

Aires protégées

- WDPA de mai 2019 (UNEP-WCMC & IUCN, 2019)
 - Dernière version disponible à l'adresse suivante:
www.protectedplanet.net

Références

Dudley, N., Boucher, J.L., Cuttelod, A., Brooks, T.M., and Langhammer, P.F. (Eds). (2014). Applications of Key Biodiversity Areas: end-user consultations. Cambridge, UK and Gland, Switzerland: IUCN. Available at <https://portals.iucn.org/library/node/44911>

IUCN. (2016). A Global Standard for the Identification of Key Biodiversity Areas, Version 1.0. First edition. Gland, Switzerland: IUCN. Available at <https://portals.iucn.org/library/node/46259>

UNEP-WCMC & IUCN. (2016). Protected Planet Report 2016; UNEP-WCMC: Cambridge, UK; IUCN: Gland, Switzerland, 2016. [Protected Planet Report 2016](#)

UNEP-WCMC & IUCN. (2019). Protected Planet: The World Database on Protected Areas (WDPA) [On-line], [May/2019], Cambridge, UK: UNEP-WCMC and IUCN. www.protectedplanet.net

Contact

Adresse de contact: JRC-DOPA@ec.europa.eu

Dernière mise à jour de la fiche d'information

13 Septembre 2019



[@EU_DOPA](https://twitter.com/EU_DOPA)